



République Française  
Département de la Charente  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS**

-----

**Séance du conseil communautaire  
du 11 juillet 2022  
Compte-rendu**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>28</b>	L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 4 juillet dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Salle Communautaire - 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.
<b>Titulaires présents :</b>	<b>21</b>	
<b>Suppléants :</b>	<b>0</b>	
<b>Pouvoirs :</b>	<b>3</b>	
<b>Excusés :</b>	<b>7</b>	

### **I. Ouverture de la séance à 18h00**

Nombre de conseillers en exercice : 28

### **II. Vérification du quorum**

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : M. Gilles RIPOCHE, DOUZAT : M. Pascal BURBAUD, ECHALLAT : M. Alain BRIAND, GENAC-BIGNAC : M. Éric COUVIDAT, M. Franc PINAUD, MARCILLAC-LANVILLE : Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, MAREUIL : Mme Claudine RODET, MONS : ROUILLAC : Mme Dominique MANCIA, M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, M. Christian BERTON, SAINT-AMANT-DE-NOUERE, M. François-Xavier LABROUSSE, SAINT-CYBARDEAUX : M. Joël COBERAC, SAINT-GENIS-D'HIERSAC : M. Jean-Claude GUILLOT, Mme Stéphanie ROTURIER, M. Emmanuel RIPPE, VAL D'AUGE : M. Alexandre GAUVIN, VAUX-ROUILLAC : M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléants en situation délibérante :

Pouvoirs : Mme Marina GRAMMATICO à M. Eric COUVIDAT, Mme Elisabeth MASSON à Jean-Pierre VIDAL, M. Francis ROY à Joël COBERAC

Excusés : Mme Nicole LANFRANCHI, M. Bernard SALAMAND, M. François PERROT, M. Patrick MESNARD

### **III. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame Stéphanie ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

#### IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 13 juin 2022 a été transmis par courriel le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

#### V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
16/06/2022	COMPTABILITE	REMBOURSEMENT DE FRAIS	REMBOURSEMENT AVANCE 2 REPAS ANAIS DELAGE (REUNION AVEC INVITATION)
17/06/2022	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE	DC4 MODIFICATIVE - LOT 1 EIFFAGE / GEIGER - PRESTATION "CABLAGE - REPERAGE - POSE APPAREILLAGE - POSE ECLAIRAGE ET INCENDIE" POUR 13 400€ HT
20/06/2022	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE	AVENANT 4 - LOT 1 SCOTPA - TRAVAUX DE MOINS VALUE POUR -760€ HT
01/07/2022	MARCHE PUBLIC	MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE - TRAVAUX AEP	NOTIFICATION CABINET MERLIN POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX FUTURS TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
11/07/2022	MARCHE PUBLIC	MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE - TRAVAUX ASSAINISSEMENT	LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX FUTURS TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### Intervention de la DDFIP

En préambule du Conseil Communautaire, Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Monsieur François DOUIS, Directeur des Finances Publiques de la Charente, venu accompagner les conseillers aux décideurs locaux, en soutien sur le territoire suite à l'arrêt maladie de Monsieur Alain Mallard. Messieurs David PICAUD et Romain CHAPELET sont présentés aux élus du territoire et indiquent qu'ils sont à leur disposition pour les accompagner dans la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 et dans le conseil stratégique. Une réunion en septembre est attendue pour organiser le passage à la M57 pour les collectivités volontaires (CDC Rouillacais, Rouillac, Genac-Bignac et Saint-Genis d'Hiersac). Une rencontre avec le réseau des secrétaires des mairies est également à mettre en place.

Monsieur le Président se fait les relais des collectivités charentaises en demandant une attention particulière des services de la DDFIP sur la prévention et la gestion des impayés.

#### Présentation de l'ALPR

Messieurs Jacques Phélippeau, Président de l'ALPR et Monsieur Jérémie PINET, nouveau directeur de l'association sont venus se présenter aux élus communautaires. Ils souhaitent apporter des réponses adaptées au territoire en matière d'accueil de loisirs et éviter ainsi des listes d'attente des familles. La convention cadre d'objectifs entre la CDC et l'ALPR sera reprise entre les deux parties pour apporter

quelques améliorations. Mme Mancia précise qu'une rencontre aura lieu également avec l'équipe municipale de Rouillac

Une minute de silence est observée en mémoire de Franck BONNET, Maire de Saint-Fraigne et vice-président de la CdC Cœur de Charente, décédé la semaine dernière.

## **VI. Ordre du jour et délibérations prises**

### **1. Installation nouveau conseiller communautaire**

Monsieur Wilfried FOURNIER ayant démissionné de sa fonction de conseiller municipal de la commune de Saint-Genis d'Hiersac, une élection municipale complémentaire a été organisée le 19 juin dernier. Monsieur Jacques Phélippeau a été élu dès le premier tour.

Par ailleurs, lors du conseil municipal du 23 juin, Madame Stéphanie ROTURIER a été élue Maire et Monsieur Emmanuel RIPPE est désormais installé en tant que conseiller communautaire.

Le Président lui souhaite la bienvenue et l'invite à prendre part aux débats communautaires. La liste des commissions lui sera adressé pour qu'il puisse en prendre connaissance et s'y inscrire.

### **2. Mise à jour des représentants de la Communauté de Communes au sein des différentes instances (Bureau des Maires, Commissions, organismes extérieurs...)**

Suite à la démission de Wilfried FOURNIER de sa fonction de Maire, il convient de le remplacer auprès des organismes extérieurs et au sein du bureau des maires.

Ainsi, Stéphanie ROTURIER est élue au bureau communautaire faisant également office de conférence des maires.

Claudine RODET est nommée élue titulaire à CALITOM et Éric COUVIDAT, élu suppléant.

Emmanuel RIPPE est nommé représentant au PETR.

### **3. Admission en non valeurs– budgets Ordures Ménagères, Principal et Habitat**

Le Conseil Communautaire adopte l'admission en non-valeurs une créance éteinte de 4 537,20€ pour le budget Ordures Ménagères, une créance de 1 116,65€ pour le budget principal et une créance de 1 513,38€ pour le budget habitat.

### **4. Mise en place du prélèvement automatique pour les usagers du service public**

Afin de faciliter les règlements de certaines prestations : loyers, redevance OM, le Conseil Communautaire accepte la mise en place du prélèvement automatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette mise en place.

### **5. Participation aux organismes extérieurs – SDEG**

Le Conseil Communautaire approuve la participation 2021 au SDEG 16 sur le budget principal, d'un montant de 51 792,98€. Ce montant correspond à la participation au titre de la compétence communications électroniques.

## 6. Décision Modificative n°3 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative suivante :

### **DEPENSES INVESTISSEMENT = 0 €**

Chapitre 23 Immobilisations en cours

c/2313 constructions

Opération 34 Piscine = + 50 000,00 €

Opération 97 bâtiment à vocation économique = - 50 000,00 €

## 7. Décision Modificative n°4 – Budget Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative suivante :

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = 0 €**

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

c/6541 créances admises en non-valeur = + 4 550,00 €

Chapitre 68 dotation aux amortissements et aux provisions

c/6817 dotation aux provisions pour dépréciation = - 4 550,00 €

## 8. Décision Modificative n°1 – Budget Assainissement

Le Président informe qu'une décision modificative doit être prise afin de financer le traitement des boues COVID 19 de la station d'épuration de Rouillac pour l'année 2021, comme suit :

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = 0 €**

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

c/658 Charges diverses de la gestion courante = + 10 000 €

Chapitre 022 Dépenses imprévues (exploitation)

= - 10 000 €

## 9. Dégrèvement loyer professionnel multiple de Gourville

Le Conseil Communautaire accepte de maintenir la baisse du loyer du multiple de Gourville, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, pour un montant de 500€ HT.

M. GODICHAUD informe que la route départementale qui traverse Gourville sera fermée dans le cadre de travaux de réfection à compter de septembre

## 10. Maison de santé : règlement intérieur et fixation des loyers

Le président précise que les travaux de construction de la maison de santé sont quasi-terminés, l'ouverture est prévue pour le 1er septembre.

Le règlement intérieur établit avec la SISA et les loyers sont ainsi proposés.

Le Conseil Communautaire approuve le montant des loyers à percevoir par les professionnels de santé occupant la maison de santé et valide le règlement intérieur établi entre la SISA Santé 27 et la CdC.

### **11. ALPR – Développement de places en ALSH et plan Mercredi**

Afin de pouvoir répondre aux demandes des familles, l'ALPR propose de développer des places supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le Conseil Communautaire accepte de répondre favorablement à la demande de l'ALPR et de verser une subvention complémentaire de 3 750€ pour cette fin d'année.

Claudine RODET rappelle la situation actuelle et les possibilités qui s'offrent pour répondre aux besoins de places supplémentaires

Pascal BURBAUD précise les difficultés liées aux salaires versés aux animateurs : des bas salaires avec des responsabilités colossales

### **12. Ressources Humaines : Création et suppressions de postes**

Le Conseil Communautaire accepte la modification du tableau des emplois suite à la réussite à un concours de la fonction publique territoriale d'un agent de la collectivité et le recours à un contrat d'apprentissage Educatrice Jeunes Enfants au sein du pôle services à la population.

### **13. Organisation service déchets ménagers**

Le Conseil Communautaire prend connaissance de l'impact de la collecte en sacs transparents sur les tonnages collectés ainsi que de la nouvelle organisation du service depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

De même, les élus sont informés des différentes études technico-économiques à venir à court terme.

### **14. Programme d'activités estivales**

Les temps forts de l'été sont rappelés et présentés à l'ensemble des élus communautaires.

## **VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions**

Prochaine séance du conseil communautaire :

Lundi 12 septembre 18h00 à Rouillac (salle communautaire)

## **VIII. Questions et informations diverses**

- Les élus échangent sur la fin de déploiement de la fibre optique sur le territoire et certains élus s'interrogent sur la réception des chantiers restant à livrer. Eric COUVIDAT précise que des zones de complétude ne sont pas encore livrées, avec une fin prévisionnelle des travaux dernier trimestre 2022 et une commercialisation des prises pour mars 2023. Les prises isolées seront traitées différemment avec une livraison sur l'ensemble de la Charente lors du 2<sup>nd</sup> semestre 2023. En conclusion le président précise qu'il s'agit d'un dossier sensible et complexe, avec de nombreuses malfaçons et des imbroglios juridiques et administratives qu'il faut lever au niveau national et local.
- Christian Vignaud annonce qu'une décision a dû être malheureusement prise pour fermer la piscine suite aux nombreux problèmes structurels identifiés et à des surconsommation d'eau

et d'énergie. Le personnel a été réaffecté au sein des services et un travail sera mené pour trouver des solutions d'ici la fin de l'année, avant le vote des budgets

A 20h30 le Président lève la séance.